

Bulletin du Réseau international pour la diversité culturelle

Vol. 1 - 7

CONFÉRENCE ET RÉUNION INAUGURALE DU RIDC

Soixante-dix délégués en provenance de vingt pays se sont réunis en fin septembre sur la magnifique île grecque de Santorini pour examiner comment l'intégration économique, la mondialisation et les accords commerciaux répriment la diversité culturelle, et pour se pencher sur ce que la collectivité culturelle internationale peut faire pour réagir. Les délégués ont discuté des diverses facettes de ce thème — les points de vue de l'artiste individuel, des auditoires et de la collectivité du patrimoine — et des défis propres aux collectivités autochtones — la culture et le développement durable. Les délégués comprenaient des artistes et réalisateurs individuels; des représentants d'établissements du patrimoine, d'associations professionnelles et de syndicats; des universitaires et des journalistes; ainsi que d'autres personnes intéressées.

La structure de la conférence et les contraintes de temps ont fait que la discussion n'a pas été aussi tactique et stratégique qu'elle aurait dû l'être. Cependant, les participants se sont clairement mis d'accord sur le lancement d'un réseau international qui réunirait des organisations non gouvernementales et des artistes individuels intéressés à promouvoir la diversité culturelle. On s'est également mis d'accord sur le fait que la façon la plus appropriée de préserver la capacité des états à mettre en oeuvre des politiques favorisant la diversité culturelle consiste à élaborer un nouvel instrument international sur la diversité culturelle. Les délégués ont enjoint le RIDC à travailler avec d'autres intervenants à l'élaboration du nouvel instrument international proposé.

La séance finale de la réunion de deux jours a été consacrée au lancement du Réseau international pour la diversité culturelle. Le Réseau sera doté d'une structure d'adhésion, avec une cotisation minimale visant à permettre une communication de base et l'entretien du site Web. Le Comité directeur se penchera sur les façons d'acquérir des ressources additionnelles en vue de permettre au RIDC de suivre les développements à l'échelle internationale et de préconiser les positions convenues.

Les ministres de la Culture de 23 nations se sont rencontrés dans le cadre de leur quatrième réunion annuelle, qui se tenait au même emplacement le jour suivant. Une déclaration officielle de la Conférence et du RIDC a été présentée aux ministres par une délégation de la réunion des ONG, composée de Christos Lazos, du National Book Centre of Greece, l'un des hôtes conjoints, de Japan Mthembu, secrétaire général de la South Africa's Performing Arts Workers Equity, et de Megan Williams, de la Conférence canadienne des arts, également hôte conjointe de la réunion.

Vous trouverez ci-joint une copie de la déclaration inaugurale du RIDC présentée aux ministres par cette délégation, ainsi qu'un rapport, rédigé par Mireille Gagné, sur la réunion d'experts organisée par l'UNESCO à Paris juste avant la tenue de la réunion du RIDC. Nous prévoyons que les participants de la conférence de Santorini feront part de leurs réflexions à la section « Agenda Greece 2000 » de notre site Web (www.ridc.net), et nous encourageons

tout le monde à participer à toute discussion électronique subséquente. Pour assistance au site WEB, svp contactez-vous annarr@bydesign-elab.net.

PROCHAINE RÉUNION DU RIDC

Il a été convenu que, au moins pour le moment, les réunions du RIDC se tiendront en même temps que les réunions des ministres de la Culture. Ceci fournira un point de convergence pour les séances et permettra aux ONG de travailler avec un groupe-clé de responsables gouvernementaux qui évoluent habituellement dans la même direction.

Ceci signifie que la date et l'emplacement de la prochaine réunion sont déjà fixés — du 21 au 23 septembre 2001 à Lucerne, en Suisse. Les représentants du RIDC ont tenu des réunions fructueuses avec des officiels de l'Office fédéral de la Culture de la Suisse pendant les réunions de Santorini. On est parvenu à un accord à l'effet que l'Office fédéral de la Culture aidera le RIDC en fournissant un emplacement et des services de traduction pour la réunion. L'Office a également réservé provisoirement un nombre suffisant de chambres d'hôtel à Lucerne en vue de la réunion des ONG.

Pendant la réunion avec l'organisme suisse, on a également discuté de moyens pour faciliter le dialogue entre les ministres et les ONG. À Santorini, les ministres ont reçu la déclaration du RIDC, mais il n'a pas été possible d'en discuter avec eux pendant la réunion officielle. L'Office fédéral de la Culture et le RIDC ont convenu d'encourager un dialogue direct et officiel lors de la réunion de 2001 à Lucerne.

Il y a déjà eu une rétroaction utile de la part des délégués de Santorini au sujet de l'ordre du jour de la réunion du RIDC avec l'organisme suisse. La réunion de l'an prochain devra être tactique et stratégique plutôt qu'un simple survol académique des questions à l'ordre du jour. Il nous faudra également utiliser notre présence dans le pays hôte de l'OMC et de plusieurs autres organismes importants pour leur faire valoir nos positions. Nous devrions examiner des questions telles que :

- Comment pouvons-nous faire progresser l'idée du nouvel instrument?
- Comment pouvons-nous influencer l'OMC et les autres organismes intergouvernementaux?
- Quel devrait être le rôle de l'UNESCO dans l'élaboration de notre position sur la diversité culturelle?
- Comment pouvons-nous mieux nous organiser?
- Quelle relation devrions-nous établir avec les autres mouvements de citoyens?

Pour les ONG culturelles qui s'efforcent de survivre et de poursuivre leurs activités quotidiennes, la date de septembre 2001 est encore éloignée. Et le RIDC n'est pas un organisme qui n'existe que dans le but de se réunir. Cependant, puisque Garry Neil, du Secrétariat du RIDC, sera en Suisse plus tard cette année, certains préparatifs en vue de la réunion de 2001 devront être entrepris au cours des prochaines semaines.

Comme toujours, votre opinion et vos idées constituent un élément critique du processus.

Que vous ayez ou non été en mesure de vous joindre à nous à Santorini, ou que vous soyez ou non capable de vous rendre à Lucerne, laissez-nous savoir quelles sont les questions qui devraient être portées à l'ordre du jour et qui devrait être invité à la réunion. Contactez-vous [Janet Creery@mail.culturenet.ca](mailto:Janet_Creery@mail.culturenet.ca) (Janet Creery)

BULLETIN

Maintenant que le lancement de Santorini est une affaire du passé, nous pouvons nous concentrer sur les activités à venir. La clé de l'action au niveau international est la communication. Des informations importantes seront affichées sur le site Web, et le Secrétariat publiera un Bulletin électronique mensuel. Cependant, pour que ces initiatives se révèlent efficaces, nous avons besoin de votre apport. Ne manquez pas de nous faire parvenir toute information relative aux événements qui se produisent dans votre région, et laissez-nous savoir ce que votre gouvernement pense de la dimension culturelle du commerce et du nouvel instrument. Aussi, laissez-nous connaître les informations que vous désirez voir publier dans le Bulletin. Nous avons l'intention de structurer le Bulletin autour d'un thème de base, de sorte que vous pouvez nous communiquer vos idées pour des thèmes que nous pourrions couvrir dans les prochains mois et sur les individus qui pourraient contribuer à cette publication.

LE PROGRAMME DE L'OMC SUR LE COMMERCE DES SERVICES VA DE L'AVANT

Le programme de l'OMC continue d'aller de l'avant en secret. Au cours des trois prochains mois, des réunions importantes auront lieu pour discuter de la propriété intellectuelle (l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce — ADPIC) et du commerce des services, pour faire suite au processus lancé plus tôt cette année. Cependant, il n'y a aucune information publique sur la nature des discussions et aucun dossier public sur les résultats des réunions.

Garry Neil
Coordonnateur international Conférence canadienne des arts

RESEAU INTERNATIONAL POUR LA DIVERSITE CULTURELLE

Déclaration aux Ministres de la Culture Réunis en Réseau international pour la politique culturelle

Le Réseau international pour la diversité culturelle regroupe des artistes, créateurs, travailleurs du secteur culturel, producteurs ainsi que tous ceux qui font connaître la création artistique aux auditoires, à l'échelle tant locale qu'internationale. Nous faisons partie des communautés artistiques et culturelles du monde et de son patrimoine vivant, notre passé et notre avenir. Le Réseau est un organisme civil, constitué d'organismes non

gouvernementaux et de particuliers qui oeuvrent en faveur de la diversité culturelle.

Nous croyons:

- Que l'expression culturelle et artistique est un élément fondamental de la société humaine
- Que la société humaine est diversifiée
- Que la diversité culturelle enrichit notre vie à tous

70 délégués représentant plus de 200 organismes non gouvernementaux et activistes de 47 pays se sont réunis à Santorin. Ils ont confirmé la fondation du Réseau international pour la diversité culturelle le 26 septembre. La première réunion du Réseau s'est déroulée dans la foulée d'une conférence intitulée L'artiste, la culture et la mondialisation, qui s'est articulée autour de plusieurs thèmes:

1. Les menaces qui pèsent sur la diversité culturelle du fait des fusions d'entreprises, des progrès technologiques et des accords commerciaux.
2. Pour encourager le pluralisme des arts et de la culture nous devons être sensibilisés aux besoins des communautés minoritaires et autochtones.
3. En encourageant le pluralisme des arts, nous agissons également en faveur du développement durable.
4. Le rôle crucial des supports audiovisuels dans l'expression culturelle du monde d'aujourd'hui.

Nous croyons:

- Que les fruits de la création artistique sont plus que des produits et marchandises ordinaires, car chacun de ces fruits est unique et tous font partie intégrante des sociétés humaines.
- Que les cultures devraient avoir la possibilité d'interagir les unes avec les autres, ce qui enrichirait l'expression artistique et élargirait la gamme des choix.
- Que les forces du marché à elles seules sont incapables d'encourager et de préserver la diversité culturelle, que ce soit à l'échelle nationale ou internationale.
- Que les États ont le droit et la responsabilité de mettre en oeuvre des politiques et programmes destinés à appuyer des activités artistiques et culturelles diversifiées et de les protéger d'interventions indésirables de forces extérieures, politiques ou économiques.

Le Réseau a ouvert un dialogue qu'il prévoit d'étendre aux autres membres de nos communautés. Nous mettrons en oeuvre un plan d'action. Nous travaillerons ensemble et avec le réseau des ministres, les gouvernements, les organismes intergouvernementaux, d'autres mouvements et d'autres institutions pour atteindre nos objectifs. Le Réseau suivra de près les événements qui se déroulent sur la scène internationale et sollicitera son accréditation comme ONG internationale auprès des Nations-Unies, de l'UNESCO et d'autres institutions afin de les inciter à participer aux discussions.

Nous nous réunirons de nouveau en Suisse, en 2001, et en Afrique du Sud, en 2002, parallèlement aux ministres de la Culture qui forment le Réseau international pour la

politique culturelle. Nous croyons que les deux réseaux gagneraient à engager une discussion directe à ces occasions.

Les délégués ont également conclu que les accords commerciaux en vigueur ont véritablement des retombées sur les arts et l'expression culturelle et qu'il semble insuffisant d'en «exempter» la culture pour protéger le large éventail de mesures rendues nécessaires par la mondialisation. Nous devons rétablir l'équilibre entre la diversité culturelle et les impératifs économiques. Nous devons encourager tous les aspects du développement social, humain et économique d'un engagement envers la diversité culturelle. Nous savons que la culture est vaste, qu'elle touche tous les aspects de la société. Mais il existe en ce moment un conflit particulier, entre la culture et le commerce. Nous vous exhortons à agir dans votre pays, auprès de tous les ministres et citoyens intéressés, pour vous assurer que nul gouvernement ne signera un accord susceptible de porter préjudice aux cultures locales et aux mesures qui les appuient.

Nous préconisons: la mise en place d'un nouvel instrument international qui donnera un fondement juridique permanent à la diversité culturelle.

Le Réseau collaborera avec les ministres de la Culture, l'UNESCO et d'autres organismes pour réunir un consensus sur les dispositions de ce nouvel accord international. Nous croyons être un élément vital du mécanisme aujourd'hui en marche. Mais, le Réseau étant constitué d'organismes non gouvernementaux et de particuliers, ses membres ont de nombreux problèmes en commun, notamment une pénurie chronique de ressources. Nous remercions de leur aide les gouvernements de Grèce et du Canada, l'Agence canadienne de développement international, la Banque mondiale, la Prince Claus Foundation et le Réseau international pour la politique culturelle. Nous rechercherons auprès d'autres organismes, gouvernements et fondations l'appui dont nous avons besoin pour participer pleinement et activement à ces travaux.

Nous aimerions remercier nos hôtes grecs, le Centre national du livre de Grèce et le comité officieux d'organismes non gouvernementaux grecs, qui ont tous collaboré. Nous remercions également la Conférence canadienne des arts, le Comité mixte suédois d'écrivains et d'artistes professionnels, ainsi que beaucoup d'autres qui ont posé les jalons grâce auxquels nous avons pu fonder le Réseau international pour la diversité culturelle.

Comité directeur du RIDC Luciana Castellina (Valencia Forum, Bruxelles/Rome) Peter Curman (Comité mixte suédois d'écrivains et d'artistes professionnels, Stockholm) James C. Early (Director of Cultural Heritage Policy at the Smithsonian Institution Center for Folklife and Cultural Heritage, Washington) Mireille Gagné (Centre de musique canadienne, Montréal) Maxine Heppner (Alliance canadienne des artistes de la danse, Toronto) Aris Marangoupolos (Société des écrivains grecs, Athènes) Japan Mthembu (Performing Arts Workers Equity, Johannesburg) Yolanda Schweri (SuisseCulture, Zurich)

Voici un photo du RIDC Santorini: www.ridc.net/greece.jpg (250k)

On trouvera des renseignements sur le Réseau international pour la diversité culturelle et les rapports sur la conférence au site web: www.ridc.net

*** Voici la délégation de la CCA qui était présente à la réunion de fondation du Réseau international pour la diversité culturelle, à Santorin (Grèce): Megan Williams, directrice générale, Garry Neil, coordonnateur, dossiers internationaux, Janet Creery, coordonnatrice adjointe, dossiers internationaux, Katharine Misener, stagiaire, dossiers internationaux, Mireille Gagné, présidente sortante de la CCA, coprésidente du Comité sur les affaires internationales, Maxine Heppner, membre du Conseil de la CCA, coprésidente du Comité sur les affaires internationale

Pour en savoir plus:

Megan Williams, directrice générale de la CCA

(613) 238 3561; tlc. (613) 238 4849

cca@mail.culturenet.ca

SVP affichez et(ou) faites circuler. Si vous reproduisez en tout ou en partie le contenu des bulletins de la CCA project RIDC, SVP précisez la source.

RENCONTRE D'EXPERTS SUR LA DIVERSITY CULTURELLE A L'UNESCO

Une rencontre internationale a été organisée par l'UNESCO à Paris, le 21-22 septembre 2000 à la demande du Directeur Général. La réunion avait pour thème principal le renforcement du rôle de l'UNESCO en vue de promouvoir la diversité culturelle à l'heure de la mondialisation.

Un Comité, formé de représentants de 18 pays membres, experts sur cette question, a fait part au reste des membres de la réunion (observateurs d'autres États, institutions, organisations non-gouvernementales comme la CCA) de ses premières constatations. En deuxième partie, quelques propositions concrètes ont été apportées pour fins de discussion et mise en action.

Tous les intervenants se sont entendus pour confirmer l'importance d'une intervention de l'UNESCO dans un domaine qui relève clairement de son mandat, soit la culture. La complexité de la question, la diversité des compréhensions du concept même de diversité culturelle, les liens très étroits entre le culturel et l'économique et l'impossibilité d'ignorer ce fait ont mené à l'ébauche de quelques propositions qui pourraient être inscrites dans un Plan d'action intersectoriel de l'UNESCO. En voici le résumé:

1. Renforcer le rôle de l'UNESCO dans le domaine de la réflexion intellectuelle par la mise en place d'un Forum intellectuel qui aurait une certaine récurrence.
2. Amplifier l'action de sensibilisation pour tenter de réduire les asymétries actuelles, qu'elles soient économiques, technologiques ou autres; soutenir et encourager les autorités culturelles des États membres à développer une meilleure coordination des connaissances et des actions en ce qui a trait aux implications des négociations commerciales internationales pour la diversité culturelle.
3. Mettre de l'avant la nécessité de rédiger une Déclaration Universelle sur la culture et la diversité culturelle. Une déclaration solennelle qui serait soumise à l'approbation de la

Conférence générales de l'Organisation et qui créerait un point d'ancrage solide avec quelques principes politiques forts pour guider à l'échelle mondiale la réflexion à venir sur les interactions entre les différents acteurs et les opérateurs de la culture.

Idéalement, les Ministres de la Culture pourraient eux-mêmes être conviés à approuver le document final lors de leur prochaine table-ronde (11-12 décembre 2000) sous la forme d'une Déclaration. Ce texte serait ensuite repris par le Directeur général pour une présentation à la Conférence générale en octobre 2001.

Sujet fort intéressant et à suivre de près.

Mireille Gagné

Membre du Comité directeur du Réseau international pour la diversité culturelle.

CONFERENCES ET INVITATIONS GENERALES

Conférence sur la migration, le travail et l'identité

du 9 au 12 novembre 2000

Museum of Science and Industry, Manchester (R.-U.)

Organisée par le National Museum of Labour History et WORKLAB, la International Association of Labour Museums

Les conférenciers comprendront :

Naseem Khan (Arts Council of England), Peter Ludvigsen (Workers' Museum, Copenhagen, et président de WORKLAB), Geoffrey Brown (Euclid, European Union UK Cultural Contact Point, Liverpool), Kuljit « Kooj » Chuhan (artiste, R.-U.), Piet Creve (Institut d'histoire sociale, Gent, Belgique)

Pour de plus amples renseignements, veuillez vous adresser à

MynaT@nmlhweb.org

Mme Myna Trustram

Conservatrice des collections

National Museum of Labour History

103 Princess Street

Manchester

M1 6DD

0161 431 9872 (téléphone); 0161 237 5965 (télécopieur)

Invitations générales pour le festival de Cyberart Maid in Cyberspace/Les HTMLles

Montréal, Canada, du 7 au 11 février 2001

à la Cinémathèque de Montréal

Studio XX, Montréal

Fondé en 1995, le Studio XX est un centre médiatique pour femmes qui s'efforce

d'intervenir d'une manière positive et créatrice dans le domaine des technologies médiatiques numériques. Par le biais de salons d'artistes, d'ateliers d'information, de recherches et de discussions critiques, les membres du Studio XX cherchent à s'engager dans le monde virtuel.

Nous sommes à la recherche d'oeuvres d'art qui explorent le thème de cette année, soit les cultures et identités mutantes. Le festival présentera une sélection de projets, installations, performances et conférences virtuels produits par des femmes artistes et explorant le flux et la mutation des identités et des cultures dans le monde d'aujourd'hui. Les soumissions sont acceptées pour des projets sonores ou visuels en ligne. Nous recherchons également une participation virtuelle interactive qui sera présentée au-dessus du hall principal de la Cinémathèque.

La date limite pour la souscription est le 27 novembre 2000. Seuls les projets complétés seront acceptés.

Pour de plus amples renseignements, adressez-vous à :

Alexandra Guite
Coordonnatrice du festival
alexg@studioxx.org
338, Terrasse Saint-Denis, Montréal (Québec) H2X 1E8
Téléphone : (514) 845-7934
Télécopieur : (514) 845-4941
Site Web : studioxx.org/

Conférence Mondiale Contre le Racisme, La Discrimination Raciale, la Xénophobie et l'Intolérance qui y est associé

Le Forum des ONG des Amériques se tiendra du 13 au 17 février 2001 à Quito, en Équateur. Cet événement parallèle s'inscrit dans le cadre du processus qui se terminera par la tenue du Forum et de la Conférence mondiale «contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée», à Durban, Afrique du Sud, en août et septembre 2001.

**SI VOTRE ORGANISME OU GROUPE DÉSIRE PARTICIPER À LA
CONFÉRENCE ET À SON PROCESSUS, ENVOYEZ VOTRE DEMANDE
D'ACCRÉDITATION DÈS QUE POSSIBLE!**

Pour participer à la Conférence mondiale en Afrique du Sud et aux réunions préparatoires officielles, faites parvenir votre demande d'accréditation à:

Mme Catherine Brémont
OHCHR, pièce PW 1-051
Palais des Nations, 8-14
Avenue de la Paix
CH - 1211 Genève 10
Suisse

Téléphone: 00 41 22 917 92 62
Télécopieur: 00 41 22 917 90 11
Courrier électronique: cbremont.hchr@unog.ch

On peut trouver le format de la demande d'accréditation et la liste des documents requis à la page Web suivante: www.unhchr.ch/html/racism/ngo.htm

Pour de plus amples renseignements sur la participation et l'inscription des ONG aux divers événements préparatoires des Nations Unies, adressez-vous à:

Sandra Aragon-Parriaux
OHCHR, Palais des Nations
Pièce PW-RS181, 1211 Genève 10
Suisse
Téléphone: (41-22) 917-9129
Télécopieur: (41-22) 917-9050
Courrier électronique: saragon.hchr@unog.ch

La réunion gouvernementale préparatoire se tiendra du 5 au 7 décembre 2000 à Santiago, au Chili; les organismes et groupes qui désirent participer à cette réunion en tant qu'observateurs doivent faire parvenir leur demande d'accréditation en se conformant aux indications susmentionnées. L'accréditation pour la réunion régionale sera suffisante pour toutes les autres réunions officielles et pour la Conférence en Afrique du Sud.

L'ACCRÉDITATION PEUT PRENDRE JUSQU'À SIX SEMAINES, DE
SORTE QU'IL EST URGENT D'ENVOYER VOTRE DEMANDE DÈS
MAINTENANT.

La réunion gouvernementale sera précédée par une conférence d'initiative privée contre le racisme, qui aura lieu les 3 et 4 décembre dans la même ville. On espère qu'un grand nombre d'organismes participeront à cette conférence et présenteront leurs objectifs et demandes, dans le but de formuler des recommandations communes à l'intention des gouvernements. Pour de plus amples renseignements: www.confciudadana.cl/

Envoyez votre demande de participation à:

Sr. Francisco Estevez Valencia
Fundacion Ideas
Almirante Riveros 033, Providencia
Casilla 318 Correo 22
Santiago de Chile
Courrier électronique: director@ideas.cl
Téléphone: (56-2) 2222425, ou (56-2) 6353035
Télécopieur: (56-2) 2220771

Forum ONG des Amériques
Conférence Mondiale Contre le Racisme et la Xénophobie - Organismes de Contact::

ALAI (Agencia Latinamericana de Informacion - Derechos Humanos)
C.P. 17-12-877
Quito, Ecuador
Tel: 593 2 505-074
Fax: 593 2 505-073
e-mail: ddhh@alainet.org
URL: alainet.org/

Human Rights Internet
8 York Street
Suite 302
Ottawa, Ontario
Canada K1N 5S6
Tel: (1-613) 789-7407
Fax: (1-613) 789-7414
E-mail: hri@hri.ca